

ASSOCIATION des PIEGEURS AGREES

De SAVOIE - APA73 - Affiliée à l'UNAPAF

RECENSEMENT DES DEGATS CAUSES PAR LES ESPECES ANIMALES (REEMPLIR UNE FICHE PAR DEGAT)

Cadre réservé au déclarant :

Nom, Prénom

Adresse

Commune..... Code Postal.....

Descriptions des faits :

Lieu des dégâts Date des dégâts.....

Nature des dégâts

.....

Préjudice financier estimé en Euros

S'il était possible de se faire rembourser les dégâts serez-vous pour un dédommagement **OUI**¹ **NON**¹

Prédateur(s) supposé(s).....

Autres observations

Demandez vous l'intervention d'un piégeur agréé de l'APA73 pour la capture de l'animal²

OUI¹ **NON**¹ Fait à..... le

Signature:

Cadre réservé au piégeur :

Donné recueillie par : (nom, prénom, adresse).....

.....

Dans le cas d'une intervention du piégeur une capture a-t-elle suivie ? **OUI**¹ **NON**¹

Si oui, qu'elle était l'espèce capturée ?.....

**Cette Fiche est à renvoyer avant le 30 juin à
l'Association des Piégeurs Agréés de Savoie - Mairie - 73660 Les Chavannes en Maurienne**

Cadre réservé au Maire de la commune concernée.

Cet imprimé à caractère statistique a pour fonction de justifier des interventions des piégeurs de l'APA 73 mais aussi de renseigner sur les problèmes causés par les espèces animales aux diverses autorités.

Il ne concerne pas les dégâts causés par les ongulés (sangliers et cervidés).

Visa de Monsieur le Maire de la Commune :.....

¹ rayez la mention inutile

² relevant de l'arrêté annuel des espèces régulables par le piégeage.